

Plus de femmes entrepreneurs engendrerait plus de croissance

Chaque année, ce sont quelques 100.000 femmes qui créent ou reprennent une entreprise, soit environ un tiers de l'ensemble des créations ou reprises d'activités dans notre pays. Et pourtant cette démarche économique et entrepreneuriale souffre d'un manque de valorisation et de reconnaissance.

Bien que l'égalité professionnelle soit inscrite dans la loi, les écarts persistent. La France énonce des principes forts, mais a parfois du mal à les faire respecter dans les pratiques sociales. Désirer la parité est une chose, les mettre en œuvre dans la durée en est une autre. Rappelons que les femmes sont presque deux fois moins représentées que les hommes parmi les cadres sur l'ensemble des secteurs d'activités.

Alors que les femmes travaillent de plus en plus dans le cadre du salariat, le sous-emploi féminin s'accroît. Plus de 80 % des postes à temps partiel sont occupés par des femmes alors que plus de la moitié d'entre elles souhaitent travailler à plein temps. Pour celles-ci, il est bien difficile de parler de temps partiel choisi. La création d'une petite entreprise ou de son propre emploi représente, pour de nombreuses femmes, une alternative à leurs difficultés d'insertion dans l'emploi.

Pourtant, accompagnées d'un focus spécifique dédié aux femmes, des actions simples et efficaces seraient un véritable « effet de levier » pour favoriser et accroître l'entrepreneuriat :

- Généraliser le Bilan de Compétences Entrepreneurial, à l'instar du bilan de compétence du code du travail, pour évaluer l'aptitude et le potentiel de chacun dans un cadre aussi spécifique que celui de la création ou de la reprise.
- Permettre aux créateurs d'accéder à la formation. La création d'entreprises est absente des mesures existantes dans ce domaine alors qu'elle constitue une voie d'insertion et une évolution professionnelle.
- Susciter l'entrepreneuriat chez les jeunes générations, par des campagnes de sensibilisation dans les lycées et par la création de couveuses permettant d'accueillir et de sécuriser des projets de créations dans les universités.
- Développer la relation Entreprises/Territoires, en généralisant les diagnostics économiques pour chaque région en tenant compte de leurs spécificités.
- Mobiliser les banques. Une obligation pourrait être faite aux banques de participer au financement de la création et du développement des TPE, en appliquant le PCE (Prêt à la création, reprise) et en partenariat avec les acteurs économiques et les grands réseaux d'appui. Obligation pourrait leur être faite, en échange, d'exercer sur le territoire. La BPI devrait avoir un volet très spécifique en ce sens, en direction des TPE.
- Développer des potentiels économiques et de créations d'emplois, en favorisant l'embauche de salariés dans les TPE. Plus de 80% des entreprises n'ont pas de salariés, soit plus de 2.200.000 entreprises, alors que (selon une étude DGEFP), souhaiterait embaucher soit un potentiel de

750.000 emplois.

Véritable ascenseur social, l'entrepreneuriat est un symbole d'espoir et d'émancipation. Une politique volontariste et cohérente, appuyée par une politique de communication positive, est nécessaire pour porter l'entrepreneuriat et en particulier celui des femmes au niveau national. Un tel effort ne pouvant donner des résultats puissants que s'ils s'intègrent dans une démarche de long terme. Communiquer positivement sur des exemples de création d'entreprise de taille différente fondées et dirigées par des femmes contribuera à faire évoluer les représentations de l'image des femmes dans l'entreprise.

La création et la reprise d'entreprises sont primordiales pour la dynamique de notre croissance. La situation économique internationale suppose la mobilisation de tous et nécessite d'agir individuellement et collectivement pour trouver des réponses alternatives à la montée de la précarité.